



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

FR

Discours
Strasbourg, le 24 octobre 2018

Discours de M. Klaus-Heiner Lehne, Président de la Cour des comptes européenne

Présentation du rapport annuel 2017 de la Cour des comptes européenne
au Parlement européen réuni en séance plénière

Strasbourg, le 24 octobre 2018

Seule la version prononcée fait foi.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors

eca.europa.eu

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Madame la Rapporteuse, Mesdames et Messieurs les Membres, Monsieur le Commissaire,

En tant qu'ancien député, je sais combien cette période est chargée pour le Parlement européen. Non seulement la production législative est à son apogée, mais, à l'approche des élections européennes de 2019, votre institution est également, et à juste titre, le théâtre d'un débat de haut niveau sur l'avenir de l'Europe.

Raison de plus pour vous remercier, en ma qualité de président de la Cour des comptes, de prendre le temps de débattre de notre rapport annuel.

Nous avons déployé des efforts considérables pour vous livrer notre appréciation de l'état de la gestion financière de l'UE en 2017. Ce rapport marque le lancement de la procédure de décharge, qui sera la dernière de la présente législature.

Pour 2017, à l'instar des années précédentes, notre conclusion est que les comptes de l'UE présentent une image fidèle de sa situation financière. Comme l'an passé, nous émettons une opinion avec réserve, plutôt qu'une opinion défavorable, sur la régularité des paiements sous-jacents aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

Autrement dit, une part importante des dépenses de 2017 que nous avons contrôlées ne présentait pas un niveau significatif d'erreur, et je parle ici de dépenses fondées sur des droits¹, à savoir de programmes dans le cadre desquels les bénéficiaires reçoivent des paiements s'ils respectent certaines conditions. En 2017, les dépenses de ce type ont représenté plus de la moitié de l'ensemble des paiements provenant du budget de l'UE.

En outre, le niveau des irrégularités caractérisant les dépenses de l'UE a continué de baisser. Le niveau d'erreur estimatif pour les paiements de 2017 s'élève à 2,4 %, contre 3,1 % en 2016 et 3,8 % en 2015. Cela montre qu'en matière de gestion financière, l'UE est incontestablement sur la bonne voie – et le mérite en revient à la Commission, qui a déployé des efforts soutenus à cet effet, ainsi qu'aux États membres.

Permettez-moi de rappeler, en guise d'exemple positif, notre conclusion selon laquelle les paiements directs au titre du Fonds européen agricole de garantie – qui représentent une part très importante de cette rubrique du CFP – sont exempts d'erreur significative.

Cela étant, je dois également préciser que les informations disponibles sont souvent suffisantes pour prévenir, ou détecter et corriger, une bonne partie des erreurs que nous relevons. Si la Commission et les autorités nationales avaient utilisé ces informations, la part du budget de l'UE présentant un taux d'erreur inférieur à notre seuil d'importance relative, et à celui de la Commission elle-même, aurait été encore plus importante.

Mesdames, Messieurs,

Il faut à présent aller plus loin. Les systèmes de gestion et de contrôle se sont améliorés, et il nous est maintenant possible de mettre ces améliorations au service de nos audits.

Pour l'exercice 2017, nous avons expérimenté une nouvelle approche dans le domaine de la cohésion. Le principal changement réside dans le fait que nous avons examiné et réexécuté les vérifications et les contrôles déjà effectués par les responsables des dépenses. Avec cette nouvelle approche, nous voulons vous donner – à vous, membres du Parlement – un meilleur aperçu des dépenses par zone géographique et par mécanisme de financement dans l'ensemble de l'UE et ce, de manière efficiente.

¹ À l'exclusion de certains programmes de développement rural.

Nous entendons élargir l'expérience à d'autres domaines de dépenses ces prochaines années, à chaque fois que les conditions nécessaires seront réunies.

[Monsieur le Président][Madame la Présidente], j'ai lu avec grand intérêt les résultats de l'enquête *Parlemètre 2018* qui viennent de paraître. Voir combien les citoyens sont attachés à l'appartenance à l'Union européenne et favorables à l'euro ne peut que me donner confiance dans l'avenir. Mais l'enquête fait aussi apparaître d'importantes divergences que nous devons nous employer à réduire.

Les budgets de l'UE, qu'ils soient annuels ou pluriannuels, sont, par définition, des outils de distribution, et la prise de décision en la matière est souvent synonyme de complications politiques pour les États membres qui s'estiment «perdants». Quelle que soit la décision politique prise, il importe pour nous, à la Cour des comptes, de faire en sorte que les citoyens, tant à Bucarest qu'à Helsinki ou à Lisbonne, puissent constater par eux-mêmes – et, donc, être certains – que les dépenses effectuées par l'UE l'ont été non seulement dans le respect des règles, mais aussi à bon escient.

À cette fin, nous effectuons ce que nous appelons des «audits de la performance», et je puis vous assurer que nous réaliserons de plus en plus d'audits de ce type dans les mois et les années à venir. Il ressort en effet de mes nombreuses discussions au Parlement comme dans les capitales nationales que la Cour doit poursuivre dans cette voie.

Mesdames, Messieurs,

La Cour a montré que plusieurs États membres peinaient à faire bon usage des ressources des Fonds structurels et d'investissement européens. À cet égard, nous nous réjouissons que la Commission ait proposé, pour la prochaine période de financement, plusieurs mesures susceptibles de contribuer à une meilleure absorption des fonds de cohésion. Dans quelques jours, nous publierons un avis détaillé sur la législation en la matière.

Parallèlement, le budget de l'Union reste exposé à une forte pression générée par la valeur des paiements que l'UE s'est engagée à effectuer au cours des années à venir. Selon toute probabilité, le reste à liquider ne cessera pas d'augmenter d'ici à la fin 2020. Nous pensons que cette accumulation des engagements restant à liquider doit constituer une priorité pour le prochain cadre financier pluriannuel.

Mesdames, Messieurs,

Le budget total de l'UE représente à peine 1 % du revenu national brut de l'ensemble de l'Union.

Dès lors, s'il importe de l'utiliser de manière efficace, nous devons également rester réalistes quant à ce qu'il est possible de faire avec l'argent qui nous est confié. L'Union ne peut espérer gagner, ou conserver, la confiance de ses citoyens que si elle répond aux attentes qu'elle suscite.

Démonstrons-leur que nous pouvons honorer nos promesses, de manière efficiente, et en changeant vraiment le cours des choses.

Je vous remercie de votre attention.